

Mise au point d'un collyre de 5-fluorouracile dans le cadre d'une néoplasie intraépithéliale conjonctivale

*M. Tywoniul**, *D.Dautel**, *F.Margaron***, *M. Yilmaz**
**Pharmacie Centrale, **Service Ophtalmologie, CHRU Lille*

Une chimiothérapie locale à base de 5-fluorouracile (5-FU) constitue un traitement efficace des néoplasies intra-épithéliales de la conjonctive et de la cornée. Les ophtalmologues nous ont ainsi demandé de leur fournir du 5-FU sous forme de collyre pour un patient présentant une récurrence tumorale diffuse trois ans après ablation chirurgicale d'une lésion dysplasique conjonctivale.

L'analyse de la littérature internationale nous offre deux possibilités de fabrication de collyre de 5-FU à 1% : une solution aqueuse ou une solution de méthylcellulose, utilisée comme viscosifiant. En France, cette solution de méthylcellulose n'est pas commercialisée, mais pourrait éventuellement être remplacée par de l'hydroxy-éthylcellulose, un autre polysaccharide possédant les mêmes caractéristiques.

Néanmoins, aucune étude de compatibilité n'a encore été menée entre le 5-FU et l'hydroxy-éthylcellulose ; le pH alcalin de la solution-mère de 5-FU étant susceptible de modifier la viscosité de la solution, nous décidons, pour le moment, de rejeter la formulation avec viscosifiant. En réponse à la demande du médecin, nous proposons donc un collyre de 5-FU à 1% dans du NaCl 0,9%, conditionné par 5 ml en flacon compte-gouttes ambrés en polypropylène, avec une péremption à 7 jours à température ambiante (stabilité de 7 heures en flacon verre).

Après biopsie de la lésion, le patient débutera un traitement de 21 jours, avec administration d'une goutte quatre fois par jour, dans l'œil atteint, conformément à la littérature, et sera revu en consultation toutes les semaines, consultation au cours de laquelle seront évalués l'efficacité du traitement et ses éventuels effets indésirables locaux et/ou systémiques.